



Compte rendu du conseil municipal ordinaire du 30 juillet 2020

Présents : **Nelly GUILLET - MAGNIN Rachel - Nicolas MORFIN - Thomas OTTENHEIMER- Denis PELLISSIER- Johanna TESTON-Christophe TORREGROSSA**

Excusés : **Magalie ANTRESSANGLE -Anthony AUDRAPT - Delphine FAUCHEUX - Dominique GUILLET-**

Secrétaire de séance : Denis PELLISSIER

Autre(s) personne(s) présente(s) : CHARRASSON Audrey –

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu et du PV de la séance du 9 juillet
3. Point d'avancement projet « Espace Vassivain »
4. Ecole
 - Contrat remplacement ATSEM
 - Périscolaire : contrat et règlement accueil
5. Gestion de l'eau : Fin du Contrat d'affermage
6. Convention ramassage récolte herboristerie
7. Points dossiers en cours
8. Informations et Courriers divers
9. Tour de table

Thomas Ottenheimer ouvre la séance et constate que le quorum est atteint ; par conséquent, la séance de ce conseil municipal peut se tenir. Denis Pellissier est désignée secrétaire de séance.

Thomas Ottenheimer demande d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Frais de scolarité pour enfant extérieur à la commune
- Amortissements aménagement urbains

Soumise au vote, cette demande est acceptée à l'unanimité

En préambule, il propose en début de conseil de donner la parole à François Lejeune –habitant de Vassieux, éleveur sur la commune de chevaux du Vercors et secrétaire de l'Association National Cheval du Vercors de Barraquand - venu présenter la manifestation qui se tiendra le 30 août prochain sur la commune. Il s'agit de la 4^{ème} édition du concours d'élevage de la race du cheval du Vercors de Barraquand. L'association va organiser ce concours à proximité du site de la Pouillette sur des terrains privés et souhaiterait que tous les deux ans son concours puisse se passer à Vassieux et être adossé dans la mesure du possible aux festivités du village. Elle sollicite une aide matérielle (prêt du tracteur et de barrières) et financière (environ 200 Euros pour participer à l'achat des plaques d'élevage remises à l'issue du concours) ; cette demande sera soumise au vote lors de la séance de ce conseil.

1. Approbation du compte rendu Conseil du 9 juillet et PV de séance du 9 juillet 2020 :



Ajourné dans l'attente de la finalisation du compte rendu.

2. Point d'avancement du projet Espace Vassivain :

Suite à la dernière rencontre avec le CAUE, un point d'avancement des travaux est présenté au Conseil Municipal. D'ici la prochaine réunion programmée début septembre, il est prévu que :

- Le groupe espace vassivain soit sollicité et donne son avis sur les différents scénarios principaux qui se dessinent pour les principales orientations du projet.
- Une rencontre soit organisée avec les riverains de la place du 21 Juillet pour présenter le projet d'aménagement de la place et de recueillir leurs avis sur les pistes envisagées
- Une rencontre avec le Directeur des services de Villard de Lans soit organisée pour échanger autour du projet de pumptrack.

3. Ecole :

Pour pallier à l'arrêt maladie, depuis Novembre 2018, de l'agent en charge des missions d'ATSEM, pour anticiper le fait que cette absence est amenée à se prolonger durablement sur l'année scolaire à venir et pour organiser plus efficacement l'accueil périscolaire sur la pause méridienne et sur la garderie du soir, il est proposé de créer un seul contrat pour regrouper ces deux missions d'ATSEM et d'accueil périscolaire. Ce contrat d'une durée de 27 heures hebdomadaires sera créé pour une durée de 1 an (temps de travail annualisé en fonction des semaines d'école).

Ce contrat sera proposé prioritairement à Mme Delgrange qui a assuré depuis bientôt 2 ans le remplacement à l'école en s'adaptant aux besoins de la collectivité. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité.***

Règlement périscolaire : il convient avant chaque rentrée scolaire de valider le règlement intérieur de l'accueil périscolaire ; les tarifs restent inchangés par rapport à l'année précédente et il est proposé que le tarif garderie du soir soit identique au tarif de la pause méridienne. Il est rappelé que l'accueil périscolaire est mis en place à partir de 2 enfants inscrits. Une information sera faite aux familles afin d'expliquer le fonctionnement du périscolaire et voir si des familles sont intéressées pour la garderie du soir. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité.***

Frais de scolarité : il est rappelé que la commune accueille depuis la rentrée 2019 un enfant dont la famille ne réside pas sur la commune. Les frais de scolarité peuvent donc être demandés à la commune de résidence de l'enfant. Il est proposé de fixer le montant des frais de scolarité à 50 Euros par an et par enfant. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité.***

4. Gestion de l'eau :

Pour mémoire, il est rappelé que le contrat d'affermage avec Veolia arrive à échéance au 31 décembre 2020. Trois options sont possibles : lancement d'une nouvelle consultation pour un nouveau contrat d'affermage ou prorogation du contrat actuel avec Veolia pour deux ans ou gestion de l'eau en régie communale à partir du 01^{er} janvier 2021.

Compte tenu du délai relativement court pour relancer une procédure de consultation et compte tenu que la commune n'est pas en mesure, dans un délai aussi restreint, d'envisager de reprendre la gestion



de l'eau en régie communale, il est proposé de prolonger pour une durée de 2 ans le contrat actuel avec Veolia, comme le permet le contrat. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité.***

Les élus en charge du suivi de la question de l'eau (Thomas Ottenheimer et Denis Pellissier) vont désormais négocier avec Veolia les conditions de cette prorogation avec l'appui du service eau du Conseil Départemental.

Ensuite, les deux années à venir seront mises à profit pour finaliser le schéma directeur, commencer les travaux recommandés par le schéma directeur et pouvoir ainsi prendre une décision éclairée sur la gestion de l'eau au terme du contrat d'affermage prorogé.

5. Convention ramassage pour récolte pour une herboristerie :

La commune via les services de l'ONF a été démarchée pour conclure une convention avec une herboristerie pour le ramassage de feuilles de noisetier sur des parcelles communales (Col de Proncel). Cette convention doit faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité.***

6. Commission Financement : amortissement des investissements

Il est proposé d'inscrire à l'inventaire et d'amortir les deux articles suivants : Aménagement Pouillette (mobiliers urbains pour un montant de 6 563.20 Euros (compte 2128) et Réalisation fer forgé pour un montant de 1 822.82 Euros (compte 2135). Ces dépenses seront amorties sur 5 ans. Il s'agit d'une opération purement comptable sans impact budgétaire mais qui nécessite une délibération du conseil municipal. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité.***

7. Demande de subvention :

Comme évoqué en préambule, il est demandé au Conseil Municipal de soutenir le concours d'élevage de la race du cheval du Vercors de Barraquand par le versement d'une subvention de 200 Euros et la mise à disposition des barrières et du tracteur communal comme point fixe nécessaire à l'attelage des chevaux. Thomas Ottenheimer exprime le regret que la demande ait été transmise aussi tardivement mais retient l'intérêt de cette manifestation pour l'attractivité de la commune et note qu'elle n'a pas de but lucratif. Après échanges, les élus proposent de répondre favorablement aux demandes des organisateurs. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité des votants (Rachel Magnin ne prenant pas part au vote).***

Il est précisé que le tracteur communal ne pourra pas être déplacé par d'autres personnes que les agents/élus communaux.

8. Points dossiers en cours/compte rendu réunions :

- Rencontre avec Mme Marie Pierre Mouton

Thomas Ottenheimer informe avoir rencontré, en marge de la cérémonie de La Chapelle en Vercors, Mme Marie Pierre Mouton, Présidente du Conseil Départemental de la Drôme concernant le stade de



biathlon Raphaël Poirée. L'objectif était de connaître les intentions du Département sur le devenir de cet équipement sportif. Cette rencontre a été l'occasion de présenter le projet espace vassivain et notamment sur le financement des équipements sportifs.

Sur les équipements sportif, Mme Mouton a confirmé que ce projet serait financé sur une enveloppe spécifique et n'impacterait pas les autres demandes déposées par la collectivité relatives au projet espace vassivain. Concernant le Stade de Biathlon, Mme Mouton s'est engagée à relancer le projet en précisant qu'instruction serait donnée en ce sens au nouveau directeur des stations qui doit prendre ses fonctions d'ici fin Août.

➤ Dossier Piroulet :

Thomas Ottenheimer informe que les travaux avancent dans le respect du planning, qu'un nouveau directeur et une nouvelle secrétaire commerciale ont été recrutés et prendront leur poste à compter du 01 septembre.

➤ Travaux bâtiments communaux :

Thomas Ottenheimer informe que les travaux de remplacement des huisseries sont toujours en attente de l'intervention de l'artisan Mr Lemièrre.

Les travaux de remplacement de la porte et des fenêtres de la chapelle de la Mûre ont été effectués. Le Conseil Municipal remercie Gilbert Bontoux pour la qualité de son travail.

Les derniers travaux de mise aux normes accessibilités des bâtiments et espaces communaux (mairie, église...) vont être réalisés au cours du mois d'août.

➤ Urbanisme :

Un courrier officiel a été transmis pour demander au pétitionnaire de se mettre en conformité avec l'autorisation délivrée (garage non conforme).

9. Informations et courriers divers

- Nuisances sonores : la commune est confrontée ces jours derniers à des problématiques de nuisances sonores sur divers quartiers. Il est rappelé que le « vivre ensemble » est l'affaire de tous et que le dialogue et la médiation doivent être privilégiés.
- Courriers divers du département, de la région, de la Chambre d'agriculture ... qui félicitent les nouveaux élus et assurent que ces derniers seront au côté de la commune dans les différents projets.

Tour de Table :

Denis Pellissier informe que dans le cadre de l'affouage 2020, le permis d'exploitation n'était toujours pas délivré au jour du Conseil et que les lots ne doivent pas être exploités ; il prendra contact avec l'ONF pour savoir ce qu'il en est précisément.



Nelly Guillet sollicite l'autorisation de passer commande pour des illuminations de Noël complémentaire et précise que pour bénéficier de tarifs avantageux, cette commande doit être passée avant le 31 août.

Après présentation de la situation financière à mi 2020, il est proposé d'allouer une enveloppe de 6000 Euros à ce projet, une DM entérinera cette décision en septembre. ***Soumise au vote, cette proposition est acceptée à l'unanimité.***

Rachel Magnin évoque 1. Le projet banderole qui sera installé à l'entrée nord du village pour indiquer aux visiteurs un « parking visiteurs ». La mise en ligne de la plateforme « l'écho des falaises », plateforme collaborative des initiatives des transitions en Royans-Vercors, dans le cadre du projet de transition énergétique en précisant qu'il appartiendra à chacun d'entre nous de faire vivre cette plateforme qui est un outil de promotion et de valorisation.

Christophe Torregrossa interpelle le conseil sur diverses incivilités constatées sur l'espace Pouillette et dans le cadre de certaines soirées techno ou rave party. Ces questions rejoignent celles posées par toutes les autres incivilités déjà relevées sur la commune. Un groupe de travail municipal dédié se réunira cet automne pour réfléchir aux mesures à prendre pour réduire le nombre de ces incivilités qui malmènent le vivre ensemble.

Thomas Ottenheimer remercie vivement tous ceux qui ont participé à l'organisation des cérémonies du 21 juillet (agents et élus communaux, enfants, chorale...). Il informe enfin le conseil de son élection au poste de Vice-président de la communauté de communes Royans Vercors en charge du tourisme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Le secrétaire de séance, Denis PELLISSIER

